PROGRAMME

Procédures collectives : les apports de la réforme du 15 septembre 2021, impact sur les créanciers

Date : mardi 4 juillet 2023, 09h00 - 11h00

Durée : 2H

Lieu : Présentiel à la Maison de la Chimie (28 rue Saint Dominique, 75007 Paris) / Distanciel

Contenu de la formation :

a. Répartition des fonds
i. A quel moment,
ii. Le nouvel article L643-8 du code de commerce,
b. Les classes de parties affectées
i. Créanciers concernés
ii.Test du meilleur intérêt et cession forcée interclasses

BASSE Christophe, Mandataire Judiciaire
Biographie : Président du Conseil National des Administrateurs Judiciaires et Mandataires Judiciaires (CNAJMJ) de 2020 à 2022, Christophe BASSE est entré dans la profession il y a 20 ans et a créé son étude en 2008 à Neuilly sur Seine. Il exerce son activité dans les Hauts de Seine, ainsi que dans l'Essonne et l'Orne Il est intervenu sur de nombreux dossiers de procédures collectives, dont certains particulièrement sensibles tels FagorBrandt, Bata, Sernam, Solocal, Sequana, Thomas Cook et plus récemment Géoxia.
Co-fondateur du syndicat de mandataires judiciaires UPMJ en 2011, Christophe BASSE s'investit sans relâche à faire mieux connaître et valoriser le rôle économique et social de sa profession.
Diplômé en droit de l'Université Paris Ouest la Défense – Nanterre – il a été chargé de cours au sein de cette Université puis à l'Ecole de droit de la Sorbonne.
Christophe Basse est chevalier de l'ordre national du mérite.

Objectif pédagogique : - Comprendre les répartition des fonds aux créanciers en procédure collective,
- Sort et rôle des créanciers dans les nouvelles classes de parties affectées.

Méthode pédagogique : Approche pragmatique de la matière, pédagogie favorisant l'interactivité entre participant et intervenants

Prérequis : être avocat

Public visé : Professionnel du Droit

Niveau :
2 - Approfondissement des connaissances et de la pratique de la matière

Support pédagogique : Un support pédagogique sera remis en fin de formation

Evaluation de la formation : un questionnaire de satisfaction sera envoyé en fin de formation

Tarif : 105 € HT